

Déclarer ses revenus

Public cible

agriculteurs et agricultrices de l'Aude et des départements limitrophes

Objectifs

Permettre aux agriculteurs d'être autonomes dans leurs déclarations fiscale et de connaître les nouveautés fiscales de 2022.

Contenu

Déclarations de revenu 2042 et 2042 C.
Les différents crédits d'impôts en agriculture.
Le principe des minimis.
Nouveautés fiscales et sociales 2022

Moyens pédagogiques : Temps d'apports théoriques, échanges avec les participants, témoignages

Moyens Matériels : support formation, paper-board,.....

Fin de formation, un temps sera réservé à la mesure de la satisfaction des stagiaires et à l'auto-évaluation des acquis.

Une attestation de formation et un support de formation seront remis à chaque stagiaires à l'issue de la formation

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 06/05/2022

Tarifs

Frais pédagogiques : 168 €. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible) Non éligible VIVEA, nous contacter

Plus de renseignements

Resp de stage : Béatrice Gonzalez
afocg11@interafocg.org
AFOCG 11
1 Avenue Salvador Allende
11300 LIMOUX
Tel. 06 56 66 06 58
N° d'organisme de formation :
7610169011

Taux de satisfaction : taux général
2021: 96.5%

Ordinateur, documents et repas tiré du sac



Modalités d'accès : Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types d'handicap merci de nous contacter

Dates, lieux et intervenants

11 mai 2022

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison Paysanne 1 Avenue Salvador Allende
11300 Limoux

Béatrice Gonzalez Formatrice en comptabilité gestion
AFOCG 11

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____

Statut _____
Courriel _____ Téléphone _____

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.